



# DIX TRIBUNES POUR L'EUROPE



**Pierre-Yves  
Le Borgn'**



# Sommaire

- 07** Une démocratie nous unit : l'Europe.
- 11** Commémorer le centenaire de l'Armistice de 1918, c'est apprendre du passé pour construire l'avenir.
- 15** L'Europe et le multilatéralisme par la preuve.
- 19** Il faut un récit européen en complément du récit national.
- 25** Parler des limites de l'Europe ne doit plus être un tabou.
- 31** La région est l'avenir de l'Europe.
- 35** L'application du droit européen est un combat citoyen.
- 39** Souveraineté européenne ! Ne laissons pas la souveraineté aux souverainistes.
- 43** Placer le patrimoine culturel au cœur de l'action européenne.
- 47** Elections européennes : l'illusion des Spitzenkandidaten.



# Préface

Entre les mois de septembre et décembre 2018, j'ai écrit 10 tribunes sur l'Europe. Tout est parti d'un premier texte, confié à Ouest-France à la fin de l'été. Alors que s'achevaient mes vacances en Bretagne, je m'étais aperçu que ce mois de septembre 2018 marquait les 30 ans de mon entrée au Collège d'Europe à Bruges. J'ai eu envie de raconter comment cette Europe que j'avais étudiée, puis pratiquée durant tant d'années avait si profondément changé. Je n'imaginai pas écrire d'autres tribunes que celle-ci. Ce sont les réactions à mon texte dans Ouest-France, nombreuses et passionnées, qui m'en ont donné l'idée peu à peu. Et je me suis pris au jeu, préparant une seconde tribune, puis une troisième et finalement un total de 10 dans les derniers jours de l'année 2018.

J'aime profondément l'Europe. Je l'aime pour le projet de paix par le droit qu'elle incarne. Je l'aime aussi pour sa diversité, son histoire, ses cultures et ses paysages. Avec le recul du temps, plus de 70 ans après le Congrès de La Haye, le chemin parcouru est saisissant. Des pays et des peuples que les guerres et tragédies avaient longtemps opposé partagent aujourd'hui une communauté de destins. Cette communauté de destins est pourtant critiquée, décriée et attaquée. L'Europe est un projet perfectible et tant reste à faire au regard des enjeux pour notre continent et pour le monde. Mais l'Europe a aussi ses ennemis. Les nationalismes et souverainismes la combattent depuis des décennies. Leurs idées infusent dans le débat public. Elles sont parfois même au pouvoir.

Mes 10 tribunes sont un plaidoyer pour l'Europe. L'Europe est insuffisamment expliquée, présentée, justifiée. L'identité européenne, les frontières de l'Europe, le récit européen, la paix par le droit, la place des régions, la souveraineté européenne et la valeur du compromis sont autant de questions essentielles qu'il faut vouloir aborder sans crainte ni tabou. La légitimité du projet européen s'y trouve très largement. L'Europe n'a d'avenir que si elle s'inscrit dans un lien citoyen. C'est le fil conducteur de ces réflexions et propositions. J'y ai mis mes convictions, un peu de mon histoire personnelle aussi et finalement mon expérience passée d'élu de terrain, député des Français d'Europe centrale et des Balkans et conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger auparavant.

J'ai voulu rassembler mes tribunes dans ce document unique. Merci aux journaux (Ouest-France, Dernières Nouvelles d'Alsace, Sud-Ouest, Les Echos), blogs (Frankreich Blog, Paroles d'Actu) et sites (Sauvons l'Europe, Eurojournalist, Journal des Français à l'étranger) qui les ont publiées. M'ouvrir leurs colonnes était un signe de confiance. Il m'a beaucoup touché. 2019 sera l'année des élections au Parlement européen et du renouvellement de la Commission européenne, mais aussi de l'élection du Secrétaire-Général du Conseil de l'Europe et de la Présidence française de ce même Conseil. Les enjeux ne manqueront pas. Il y aura tant à dire et à faire. A ces rendez-vous-là, les Européens devront être présents.



# **Tribune 1**

**Une  
démocratie  
nous unit :  
l'Europe**

# Une démocratie nous unit : l'Europe

Il y a 30 ans ce mois de septembre, j'entrais au Collège d'Europe à Bruges. Une année passionnante m'y attendait, comme un long moment de grâce pour le jeune juriste que j'étais. Je découvrais avec bonheur le droit européen, creuset des traditions et cultures juridiques de notre continent. Chaque jour, je m'immergeais dans les arrêts de la Cour de Luxembourg, mesurant ici l'apport du droit allemand, là l'influence de la common law britannique. Cette Europe, ce n'était pas la France ou un autre pays en grand. C'était bien plus que cela : une construction au-delà de nos Etats, une communauté de destins, une promesse citoyenne, un supplément d'âme.

Je repense souvent à mon année à Bruges. L'époque est désormais si lointaine. Le mur de Berlin existait encore. Une part de l'Europe vivait sans liberté. Nous étions 204 étudiants : aucun ne venait de l'Est. Le souverainisme, malgré le tonitruant discours de Margaret Thatcher devant notre promotion, apparaissait comme un combat d'arrière-garde. Jacques Delors portait avec énergie son projet de Marché unique, qui verrait tomber les dernières frontières entre nos pays en 1992. Viendraient ensuite le Traité de Maastricht, l'Union européenne, l'Euro et l'élargissement historique de 2004. Il y avait de l'envie, de l'espoir, une bonne dose d'idéalisme également. L'Europe ne pourrait que réussir.

Le temps a passé. Des illusions ont été perdues et des occasions manquées, faute de courage et de vision, parfois aussi de franchise. Le Royaume-Uni s'en va. L'Italie, pays fondateur, s'écarte des valeurs communes. En Europe centrale, le nationalisme au pouvoir s'en prend à la démocratie. Les populismes, à droite et à gauche, prospèrent, vouant aux gémonies le marché, l'Euro, les libertés, les réfugiés, le multiculturalisme et même le drapeau européen. Derrière leurs multiples plans A ou B, un objectif les rassemble : mettre l'Europe à terre car tel est leur projet de toujours. Peu finalement leur importe le coût pour le citoyen de la non-Europe, que le Brexit se charge pourtant désormais de rappeler.

Le nationalisme est une perspective funeste qu'il faut vouloir combattre. Jouer petit bras face aux adversaires de l'Europe, c'est l'assurance de sombrer. Je n'ai pas les convictions européennes honteuses. L'Europe, c'est la dignité, c'est l'égalité de traitement. Elu des Français de l'étranger, je me suis battu des années pour la reconnaissance de diplômes, l'octroi de prestations non-contributives à des étudiants précarisés, la contribution de nos compatriotes à un seul régime de sécurité sociale et l'accès à la retraite dans le pays de résidence. Ces succès bien concrets, je les ai obtenus grâce aux Traités, à la citoyenneté européenne et à la jurisprudence de la Cour de Luxembourg.

Je veux défendre cet acquis. Mais protéger l'Europe, c'est également l'adapter aux défis de notre époque : crise climatique, migrations, digitalisation de l'économie et de la société. Le fait-on bien à 27 ? Non. Ceux des Etats qui veulent progresser plus vite doivent pouvoir le faire. La base de l'adhésion à l'aventure européenne, ce sont les valeurs et les droits. C'est le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme. Le second cercle, c'est l'Union européenne, le marché unique et la libre circulation des personnes, marchandises, services et capitaux. Le dernier cercle, embrassant la zone Euro, doit être un espace économiquement, socialement et environnementalement intégré.

Construire ce troisième cercle est la perspective la plus exigeante. Elle requiert de doter la zone Euro d'un budget, de l'abonder par des ressources propres, d'en assurer un contrôle parlementaire, de travailler à la convergence fiscale et d'harmoniser les mécanismes nationaux de protection sociale, y compris vers un salaire minimum européen. Vaste ambition, certainement, mais saine ambition assurément. J'ai la conviction qu'elle est celle qu'attendent tant d'Européens. Affirmons-la. Une démocratie nous unit : l'Europe. Saisissons notre chance.

**Publiée dans Ouest-France  
le 25 septembre 2018**



# **Tribune 2**

**Commémorer le  
centenaire de  
l'Armistice de  
1918, c'est  
apprendre du  
passé pour  
construire l'avenir**

# Commémorer le centenaire de l'Armistice de 1918, c'est apprendre du passé pour construire l'avenir

Le 11 novembre, j'accrocherai un petit bleuet à ma boutonnière, comme tous les ans et avec la même émotion. Cette commémoration de l'armistice de 1918 aura pourtant une force particulière : elle sera celle du centenaire. Voilà un siècle en effet que les armes se seront tues après 4 années de feu, de drames et de sang. Terrible guerre que ce premier conflit mondial, avec près de 19 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de victimes civiles. Une tragédie qui se lira tout au long du siècle dans la pyramide des âges et que racontent à ce jour encore les monuments érigés dans chaque ville et village, avec la liste des enfants tombés au champ d'honneur, tombés loin, sans parfois qu'une sépulture n'ait pu leur être donnée. Enfant, le voisin de ma grand-mère était un grand mutilé de guerre. Il m'impressionnait. Il me touchait aussi par le peu qu'il disait et surtout par ce qu'il ne disait pas. J'ai voulu parler de lui, rendre hommage à son souvenir et par lui finalement à tant d'autres dans l'un de mes derniers discours de député à l'automne 2016 en Allemagne.\* Le visage de cet homme humble et digne reste dans ma mémoire comme le symbole d'une rupture ou d'un passage : tout un monde avait disparu avec la Première Guerre mondiale, un autre arrivait et un siècle nouveau avec lui, mais était-ce pour le meilleur ?

Souvenons-nous de cette phrase du Président du Conseil Georges Clémenceau, le Tigre, au Général Henri Mordacq au soir du 11 novembre 1918 : « Nous avons gagné la guerre et non sans peine. Maintenant, il va falloir gagner la paix et ce sera peut-être encore plus difficile ». La suite a tristement et tragiquement donné raison à Georges Clémenceau. Au matin du 11 novembre 1918, quelques heures après la signature de l'armistice dans la forêt de Rethondes, les cloches sonnaient à pleine volée. A quoi pensait-on si ce n'est à la fin des souffrances ? Au retour des soldats, à l'avenir à construire, aux familles à réunir à nouveau, aux chagrins avec lesquels il faudrait vivre. C'était si compréhensible, si juste également. Tant d'espoirs, tant d'attentes et, somme toute, tant d'illusions aussi, nourries par ces années de souffrance, avec le risque que le silence des armes puisse être confondu avec la paix. Or, la paix était un autre type de combat, dès lors qu'il s'agissait de bannir les nationalismes, de construire le droit international et d'assurer par une organisation mondiale, la Société des Nations, les bases de la paix future. Ce combat-là, consacré par le Traité de Versailles en juin 1919, ne fut pas gagné. Des clauses inappliquées, des prétentions inapplicables, une organisation internationale qui sombre peu à peu. Et la montée au tournant des années 30 du fascisme et du nazisme, à mesure que les démocraties se couchaient.

\*<https://bit.ly/2RG70pA>

Je me suis souvent interrogé sur les conditions de la paix, les conditions de toute paix. Je l'ai fait comme étudiant, puis comme citoyen et durant 5 années comme parlementaire. Faut-il, par crainte de perdre la paix, accepter le fait accompli, l'agression à l'égard d'un peuple ou d'un pays, la violation caractérisée du droit ? La paix commande de faire un pas l'un vers l'autre, au-delà de la qualité de vainqueur ou de vaincu, de vouloir dépasser tous les atavismes et donner une chance à l'avenir en l'organisant par le droit. La paix entre la France et l'Allemagne, que des siècles d'affrontements condamnaient à l'hostilité, s'est construite par le courage de quelques hommes d'Etat, en particulier Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, et par la mobilisation de la société civile. Elle s'est construite par le partage du charbon et de l'acier, puis par l'intégration des Etats d'Europe dans un processus fédéraliste que je veux croire irréversible. Rien de cela malheureusement n'était encore imaginable aux lendemains du 11 novembre 1918. Il aura fallu deux conflits mondiaux, l'un découlant pour partie de l'autre, pour que l'Europe se prenne en main et construise les bases d'un monde nouveau autour des valeurs de liberté et de solidarité. Mais la paix, c'est aussi la fermeté et l'intransigeance, c'est un combat pour le droit et le respect du droit se défend, fut-ce au prix de tensions comme la situation en Ukraine nous le rappelle.

Vouloir la paix n'est pas baisser la garde. C'est rester vigilant, demeurer imaginatif, agir pour le droit et par le droit. C'est vivre avec l'idée que la folie, le mépris, les envies et les haines peuvent surgir à nouveau. L'époque que nous traversons n'est pas sans inquiéter. En octobre 1938, juste après les accords de Munich, Winston Churchill, s'adressant au Premier ministre britannique Neville Chamberlain, avait eu cette phrase terriblement prémonitoire : « Vous aviez le choix entre la guerre et le déshonneur ; vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre ». C'est avec l'histoire au cœur, ses tragédies et ses fulgurances aussi, que je penserai le 11 novembre aux victimes de la Première guerre mondiale. Député, parcourant les Balkans occidentaux, je m'arrêtais dans tous les cimetières français du Front d'orient pour honorer, ceint de l'écharpe tricolore, les nôtres tombés là-bas, pour qu'ils ne soient pas oubliés. Ces moments étaient forts. Commémorer un centenaire n'est pas tourner une page. C'est apprendre du passé. Il n'y a pas de fatalité à ce que des générations soient sacrifiées, des jeunesses fauchées, des vies brisées. Je n'oublie pas que je suis le fils d'une pupille de la Nation. Je sais ce que « mort pour la France » veut dire. Je l'ai lu toute ma jeunesse sur une tombe qui me raconte l'histoire des miens. Et c'est pour cela, avec tant d'autres, par millions, chez nous et ailleurs, que j'ai mis depuis toujours mes espoirs et mes rêves dans la construction de l'Europe. L'avenir, c'est le droit. L'avenir, c'est l'Europe.

**Publiée sur le blog Paroles d'Actu  
le 7 novembre 2018**

**13**



# **Tribune 3**

**L'Europe et le  
multilatéralisme  
par la preuve**

# L'Europe et le multilatéralisme par la preuve

Les élections aux Etats-Unis le 6 novembre ont donné la majorité de la Chambre des représentants aux démocrates. C'est le signe heureux qu'il subsiste, après deux années d'un mandat présidentiel brutal et égoïste, une Amérique généreuse, soucieuse de solidarité et de justice, consciente de ses devoirs de puissance globale. Cependant, le renforcement concomitant de la majorité républicaine au Sénat ne laisse que peu d'illusions en matière de politique étrangère : l'isolationnisme, la défiance à l'égard des organisations internationales et la seule recherche de l'intérêt américain resteront jusque 2020 – pas au-delà, espérons-le – la ligne de conduite des Etats-Unis. L'administration Trump poursuivra son travail de sape du multilatéralisme derrière le slogan «America first».

Cela ne souligne que davantage la responsabilité de l'Europe. Doit-on laisser le destin du monde dans les mains du couple Trump-Xi Jinping ? Et de Vladimir Poutine ? Le multilatéralisme est en crise et c'est à l'Europe d'affirmer le leadership nécessaire pour l'adapter aux réalités nouvelles. Il y a aujourd'hui bien plus d'Etats qu'après-guerre et de nouveaux acteurs globaux et influents sont apparus : les ONG et les entreprises multinationales. La crise climatique, le terrorisme, le crime organisé, le fondamentalisme religieux et les mouvements migratoires sont autant de défis inenvisagés il y a 70 ans. Chacun d'entre eux échappe à la grille de lecture initiale du multilatéralisme, qui distinguait entre affaires intérieures et internationales car ils relèvent à la fois des unes et des autres.

Réinventer le multilatéralisme est urgent, le réenchanter aussi. Ce n'est pas par les discours que l'on y parviendra, mais par les actes, en réhabilitant le débat politique et donc les choix. L'Europe se perd lorsqu'elle renvoie l'idée qu'il n'existe qu'un seul chemin, loin des peuples, peut-être même sans les peuples. L'impuissance est alors la lecture qui est faite, ouvrant la voie au nationalisme comme réponse et comme identité. Pareille perspective est redoutable. C'est d'abord à l'échelle européenne que la souveraineté doit se défendre. C'est vrai sur l'environnement, la politique industrielle, le big data, les droits et libertés. Protéger n'est pas un gros mot, ouvrir ne l'est pas davantage. A condition que les choix soient posés, expliqués, justifiés et effectués.

Le multilatéralisme ne peut plus être qu'affaire de diplomatie. Il doit également être affaire de démocratie. A l'âge des réseaux sociaux, c'est un devoir autant qu'une exigence. Cela veut dire action parlementaire internationale, engagement de la société civile, association du monde de l'entreprise, suivi par les médias. Tout cela est possible si l'Europe sait exercer le leadership qui lui revient. Le multilatéralisme y a ses racines. L'Union européenne et la Communauté économique européenne avant elle ont développé une action multilatérale décisive sur les questions de développement ou sur le climat. Malgré ses imperfections, l'Europe reste un modèle et le dialogue entre organisations régionales doit contribuer au renouveau du multilatéralisme.

Strasbourg est la capitale de l'Europe. Le Conseil de l'Europe et ses institutions y sont installés, le Parlement européen aussi. 2019 verra le renouvellement en mai du Parlement européen et la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de mai à novembre. Faisons-en une coïncidence de calendrier utile. Réunissons un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, après l'entrée en fonction de la nouvelle Commission européenne, qui rapproche l'Union et le Conseil. Ce serait le multilatéralisme par la preuve, au service concret de l'espace européen de droits et libertés, pour les citoyens d'Europe. Relançons l'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme. Il y a tant à faire. Il ne tient qu'à nous d'agir.

**Publiée dans les Dernières Nouvelles  
d'Alsace le 10 novembre 2018**



# Tribune 4

**Il faut un récit  
européen en  
complément du  
récit national**

Entretien avec Heiner Wittmann

# Il faut un récit européen en complément du récit national

## Entretien avec Heiner Wittmann

**HW** Pierre-Yves Le Borgn', c'est un plaisir de vous retrouver sur le Frankreich Blog. Vous avez quitté la vie publique en juin 2017 et vous êtes resté longtemps silencieux sur les réseaux sociaux. Depuis quelques semaines cependant, vous avez repris la parole par des tribunes remarquées sur l'Europe, sur la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et en défense du multilatéralisme. Qu'êtes-vous devenu depuis votre départ de l'Assemblée nationale ?

**PYLB** Permettez-moi de vous dire avant tout que le plaisir de vous retrouver au Frankreich Blog est partagé. Nous avons cheminé ensemble durant les 5 années que j'ai passées à l'Assemblée nationale, réunis par l'amitié franco-allemande et la volonté d'écrire l'avenir de nos deux pays en commun et au service de la cause européenne. A l'automne 2017, quelques mois après mon départ de l'Assemblée nationale, le gouvernement français a présenté ma candidature au mandat de Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. J'ai mené une campagne passionnée auprès des 47 Etats membres de l'organisation d'octobre 2017 à janvier 2018. J'ai gagné tous les votes intermédiaires devant le Comité des Ministres, la commission des droits de l'homme de l'Assemblée Parlementaire et l'Assemblée Parlementaire en séance plénière. A l'Assemblée Parlementaire le 23 janvier, il m'a manqué 20 voix pour être élu au premier tour. Le lendemain, au second tour, mes deux adversaires ont fait alliance contre moi et j'ai perdu pour 4 voix. J'avais entrevu la victoire de près et ce dénouement m'a peiné.

Ainsi va la vie publique et il faut savoir l'accepter. J'ai tourné la page. J'ai retrouvé ma maison à Bruxelles et je me suis consacré à mes enfants comme père au foyer. Ils sont encore petits. Deux sont nés durant mon mandat de député. Ils étaient heureux de me retrouver. Et moi dans l'autre sens aussi. J'avais besoin de prendre du recul. L'infortune électorale ouvre une période de grande solitude. On a parfois présenté cela comme une traversée du désert. C'est une expression assez juste. Je me suis interrogé sur l'avenir, sur les nouveaux défis qu'il me faudrait relever et aussi trouver. Je n'ai pas cessé d'écrire, mais je n'ai plus rien publié. J'ai fait des conférences à Thessalonique, Toulouse, Kiev et Grenoble sur le contentieux européen des fondamentaux et la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. En septembre, j'ai commencé à enseigner à l'Ecole de droit de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, animant un atelier juridique sur le changement climatique et les droits fondamentaux. J'ai rejoint aussi deux cabinets de conseil à Paris et Berlin sur le développement durable, les énergies renouvelables et l'éco-mobilité.

**HW** Pourquoi avez-vous écrit ces tribunes récemment, où la passion de l'Europe apparaît comme un fil conducteur ?

**PYLB** La période que nous vivons est rude et elle n'est pas sans rappeler la montée des périls dans les années 1930. Les ennemis de l'Europe et des valeurs démocratiques progressent dans certains Etats membres de l'Union européenne, parmi lesquels un Etat fondateur, et font de la destruction du projet européen leur objectif. Le langage de haine prospère et les actes de haine parfois aussi. L'étranger, l'autre, celui qui pense ou qui croit différemment est pointé du doigt, au mépris de toutes les valeurs européennes et du droit international. Les élections italiennes, puis l'alliance des populistes pour former un gouvernement à Rome ont été un déclic pour moi. J'ai eu envie de témoigner, de partager. Après tout, j'ai été député pendant 5 ans, j'ai siégé à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, il n'a pas manqué grand-chose pour que je sois Commissaire européen aux droits de l'homme. J'ai des choses à raconter. J'ai aussi des choses à dire comme citoyen, comme père. Cela m'indigne que l'inégalité de traitement soit revendiquée sans aucun scrupule, que la posture l'emporte sur le fond, que l'invective et l'insulte tiennent lieu de débat et que le projet européen soit le bouc émissaire de toutes les frustrations.

**HW** Justement, nous avons eu l'idée au Frankreich Blog de vous interroger sur l'identité européenne, sur les valeurs européennes auxquelles vous faites référence. Vous avez travaillé sur cette question au Conseil de l'Europe par le rapport que vous aviez consacré aux réseaux culturels des diasporas. Existe-t-il une identité qui fasse ciment entre Européens ou est-ce là une expression vaine ?

**PYLB** Il y a une identité européenne, clairement. C'est une communauté culturelle, forgée au fil des siècles par des étapes telles que la Renaissance, la Réforme et les Lumières. C'est un creuset de valeurs communes qui transcendent le cadre des nations et qui fait que l'on se reconnaît d'un pays à l'autre, au-delà des différences et des vicissitudes de l'histoire. Pour autant, et c'est là certainement l'une des raisons de l'émergence difficile et tardive de l'identité européenne à l'échelle de l'Union, il y a en parallèle une autre réalité, souvent décrite ou perçue comme concurrente, qu'incarnent les Etats nations. Les Etats nations sont également porteurs d'une identité culturelle et historique forte. Ces deux réalités ne s'affrontent pas, elles se complètent. Je vois l'identité européenne comme un socle commun, construit autour de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'Etat de droit et les droits de l'homme. De même, cette identité relève pour moi du supplément d'âme qu'exprime le projet européen. L'Europe ne saurait se résumer à un cadre juridique, un marché unique, une monnaie et des libertés de circulation.

**HW** Est-ce que vous intégrez le fait religieux dans l'identité européenne ? Cette question fait débat, notamment en France. Et ne trouvez-vous pas étrange que l'identité que vous décrivez soit aussi peu ressentie par les citoyens d'Europe ?

**PYLB** Le fait religieux a contribué à forger l'identité européenne. Prétendre l'inverse ne ferait pas sens. L'Europe a des racines judéo-chrétiennes fortes et celles-ci ont joué un rôle déterminant pour l'identité européenne. Tout comme les Lumières dont je parlais un peu plus tôt. Et comme l'islam d'Europe, en particulier l'islam des Balkans. L'identité européenne est un héritage commun. Vous avez raison de poser la question sur la faible appropriation par les citoyens d'Europe de cet héritage. Pourquoi est-ce ainsi ? Certainement parce que nous sommes, à l'échelle de l'Union européenne, face à une construction économique qui a longtemps esquivé la question de l'identité et des valeurs. Il aura fallu pour cela attendre Maastricht en 1992 et la Charte des droits fondamentaux en 2000, c'est-à-dire bien tard. Je crois par ailleurs que l'absence d'un récit européen au sens d'une histoire à partager explique aussi pour une part le peu d'intérêt pour l'identité européenne à ce jour. Je pense enfin que la question des limites géographiques de l'Europe, jamais abordée de front, constitue un autre frein à la prise de conscience de l'identité européenne.

**HW** N'est-ce pas injuste au regard des efforts entrepris par les institutions européennes ? Que faudrait-il faire de plus ?

**PYLB** Oui, c'est injuste car des idées ont été défendues et un travail conséquent effectué. Au-delà des symboles de l'Europe comme le drapeau bleu aux étoiles jaunes, l'Ode à la joie de Beethoven ou la devise « Unis dans la diversité », des programmes formidables tels Erasmus ont été mis en place. Erasmus a permis à des millions de jeunes d'étudier dans un autre pays d'Europe, les dotant d'un passeport professionnel et culturel déterminant pour leur avenir. Il y a aussi les Journées du patrimoine, les capitales européennes de la culture, la journée de l'Europe tous les 9 mai. Que manque-t-il ? Il manque ce récit européen, qui viendrait compléter le récit national. Il manque chez nombre d'Etats membres une volonté d'intégrer la dimension européenne à l'école. Je n'oublie pas non plus la question linguistique, au-delà du seul apprentissage de l'anglais. Ressentir l'Europe, c'est en parler les langues. Or, l'apprentissage du multilinguisme reste malheureusement trop souvent encore un combat. J'avais pu le vivre durant mon mandat de député face à un gouvernement qui entendait supprimer les classes bi-langues.

**HW** Que peuvent apporter les Allemands et les Français ensemble ?

**PYLB** Ils peuvent apporter beaucoup. Je pense en particulier à l'exemple du manuel d'histoire franco-allemand. C'est un acquis considérable. Il gagnerait à être plus utilisé, à servir aussi de référence. En 2014, lors d'une visite en Macédoine, j'avais participé avec les Ambassadrices de France et d'Allemagne à Skopje à une présentation du manuel aux professeurs d'histoire macédoniens. C'est un outil de compréhension du passé, de réconciliation et d'identification aux valeurs communes. Son impact sur les professeurs macédoniens dans un pays qui, une décennie plus tôt, connaissait un début de guerre civile, m'avait impressionné. Pourquoi ne pas imaginer la préparation non seulement d'un manuel d'histoire européenne, mais l'intégration obligatoire de cette matière dans les programmes scolaires en plus de l'histoire nationale ? Une autre idée serait de prendre appui sur la réussite d'Arte pour faire naître une chaîne de télévision publique européenne aux contenus culturels prioritaires. L'Université Franco-Allemande et ses doubles diplômés pourraient être aussi des références pour un effort universitaire renforcé à l'échelle européenne. Comme l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, qui a inspiré la création de l'Office Balkanique pour la Jeunesse.

**HW** Pour réussir tout cela, il faut en France, en Allemagne et en Europe des leaders qui s'engagent. Y en a-t-il ?

**PYLB** Oui, il y en a. Dans la vie politique, dans le monde de l'entreprise, dans la société civile. Je veux croire que ces leaders ou, je préfère, ces militants de la cause européenne affirment leurs convictions et s'engagent en effet. C'est le moment, à la fois parce que des rendez-vous électoraux viendront bientôt et plus encore parce que l'Europe a besoin de ce sursaut face aux périls imminents qui la menacent. Rien ne serait pire que de laisser venir, de jouer prudemment « petit bras » comme ce fut le cas trop souvent et ainsi de laisser les adversaires de l'Europe diriger le jeu et le débat. Ce ne serait pas, ce ne serait plus à la hauteur des circonstances. Derrière cela, et c'est d'ailleurs la prolongation de la réflexion sur l'identité européenne, il y a une citoyenneté européenne à servir et défendre, une société à bouger pour le meilleur. L'Europe n'est pas une contrainte, elle est une chance, une chance pour nous tous et singulièrement pour nos enfants. L'éducation, la mobilité des étudiants et des apprentis, sont des causes qui portent en Allemagne et en France. A nous de les faire vivre à l'échelle européenne. La légitimité, le succès et l'avenir du projet européen dépendent de la reconnaissance citoyenne.

# HW

Une dernière question : vous êtes un lecteur assidu. Vous parliez souvent de vos lectures dans les réunions de compte-rendu de mandat que vous animiez durant votre mandat à l'Assemblée nationale. Un auteur vous a-t-il fait vibrer pour l'Europe ?

# PYLB

Votre question me touche. C'est vrai que je ne fais pas trois pas sans un livre. S'il y a un auteur qui m'a bouleversé sur l'Europe, c'est Stefan Zweig dans « Le Monde d'hier, Souvenirs d'un Européen ». C'est un ami autrichien qui me l'avait offert au Collège d'Europe il y a 30 ans. Ce livre, dont le manuscrit avait été posté par Zweig à son éditeur la veille de son suicide, est un ouvrage posthume. Il est magnifique par la passion de l'Europe et de la culture qu'il exprime. Il est dramatique aussi parce que Stefan Zweig croyait cette passion perdue, au point de renoncer à vivre. Zweig est un héros européen. Il incarne l'Europe, comme Victor Hugo, Denis de Rougemont ou Salvador de Madariaga. L'Europe a besoin de héros pour son récit. Il faut la ramener à l'humanisme de l'après-guerre, aux années fondatrices et se rappeler des raisons pour lesquelles des Etats autrefois belligérants ont décidé de partager leur souveraineté afin de rendre le pire impossible. Il faut expliquer l'Europe, parler d'elle inlassablement, expliquer les alternatives et les choix, réhabiliter le débat et la noblesse du compromis. L'Europe, c'est cela. J'y crois de toutes mes forces.

**Publié sur le site du Frankreich Blog  
le 16 novembre 2018**

# Tribune 5

**Parler des limites  
de l'Europe ne  
doit plus être  
un tabou**

Entretien avec Heiner Wittmann

# Parler des limites de l'Europe ne doit plus être un tabou

## Entretien avec Heiner Wittmann

**HW** Pierre-Yves Le Borgn', notre entretien du 16 novembre dernier sur l'identité européenne a été très suivi. Cela confirme que cette question est centrale dans les préoccupations des Européens. Vous nous avez indiqué avoir reçu depuis lors de nombreux commentaires et des interrogations aussi. Pourriez-vous nous en dire plus ?

**PYLB** Cela m'a fait plaisir que le thème de l'identité européenne, que je trouve si important intellectuellement, historiquement et politiquement, suscite l'intérêt des lecteurs du Frankreich Blog et plus largement des personnes que la diffusion de notre entretien via les réseaux sociaux a permis de toucher. J'ai reçu un bon nombre de commentaires et de questions, ayant trait pour l'essentiel aux limites de l'Europe. Clairement, les lecteurs ont fait le lien entre l'identité européenne et l'appartenance à un ensemble dont les limites ou les frontières ne sont pas dans leur esprit fermement définies. En soi, l'interrogation que j'ai vu se dessiner à travers les commentaires est : « qu'est-ce qu'être européen si l'extension du territoire de l'Union européenne est un processus sans fin ? ». J'avais abordé, sans doute trop rapidement, cette question dans notre entretien du 16 novembre, indiquant que l'absence de prise en compte des limites géographiques de l'Europe constituait pour moi l'un des freins à l'émergence de l'identité européenne. C'est un sujet légitime et il apparaît cependant esquivé dans le débat public. C'est regrettable. Dans l'intérêt de l'Europe, parler de ses limites doit cesser d'être un tabou.

**HW** Quelles sont précisément pour vous les limites de l'Europe ?

**PYLB** Il y a la géographie, même si les limites de l'Europe sont conventionnelles de ce point de vue. A l'ouest, au nord et au sud, l'océan est le marqueur, mais pas à l'est. L'Europe n'a pas d'unité physique. Avec l'Asie, elle forme un supercontinent : l'Eurasie. C'est aux ambitions du tsar Pierre Le Grand, soucieux d'ancrer la Russie impériale en Europe, et au cartographe Vassili Tatichtchev qu'il avait chargé à cette fin de délimiter la frontière de l'Europe, que l'on doit cette limite symbolisée par les chaînes de l'Oural et du Caucase. L'article 49 du Traité sur l'Union européenne dispose que « Tout Etat européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union », mais le Traité ne définit pas ce qu'est un Etat européen, à la différence des valeurs européennes qu'il énumère. La géographie doit ainsi être prise pour une indication précieuse et non- déterminante. Les limites de l'Europe sont d'abord politiques, historiques et culturelles.

**HW** Diriez-vous que la Turquie est en Europe ?

**PYLB** Géographiquement, à l'exception de la Thrace orientale, elle ne l'est pas. La Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont-ils en Europe ? Pas davantage. Pour autant, tous ces pays ont avec l'Europe des liens culturels forts que nul ne conteste. Ils appartiennent au Conseil de l'Europe. La Turquie a même été l'un des tous premiers Etats à le rejoindre quelques mois après sa création.

**HW** La demande d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne fait débat. Quelle est votre position ?

**PYLB** Je ne suis pas favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Ma position ne se fonde ni sur la géographie ni sur la religion, pour dire les choses très directement. L'Europe ne peut se définir comme un club chrétien. Les raisons de mon opposition sont autres : elles ont à voir avec l'attitude de la Turquie depuis le début des négociations d'adhésion, avec le recul terrible des droits fondamentaux dans le pays et avec sa politique étrangère. La Turquie entend entrer dans l'Europe à ses conditions, dans un rapport de force permanent, à la différence de tous les élargissements passés. Or, entrer dans l'Union européenne, c'est reprendre tout l'acquis communautaire, c'est aussi respecter scrupuleusement les critères de Copenhague sur les libertés et l'Etat de droit. Il n'y a pas de place dans l'Union pour un pays qui refuse obstinément de reconnaître Chypre, l'un des Etats membres, occupant un tiers de son territoire depuis bientôt 50 ans. J'observe enfin que la politique étrangère néo-ottomane de la Turquie est fondamentalement divergente de celle de l'Union.

**HW** Mais fermer la porte de l'Europe à la Turquie, n'est-ce pas exposer l'Union européenne à des difficultés, en particulier au regard du rôle joué par la Turquie dans la crise des réfugiés ?

**PYLB** Il ne s'agit pas de fermer la porte à la Turquie, mais de reconnaître que la perspective d'adhésion à l'Union européenne ne mène malheureusement nulle part. Il y a une quinzaine d'années, j'avais une perspective différente. J'imaginai que la Turquie serait précieuse politiquement et diplomatiquement pour l'Union européenne en raison de sa situation géographique, entre Europe et Asie, et que cela justifiait qu'elle puisse adhérer à l'Union. J'ai changé d'avis. C'était une vision excessivement idéaliste. Je pense qu'il faut vouloir nommer les choses et acter le fait que les négociations d'adhésion avec la Turquie, ouvertes en 2005, sont une impasse politique. Tout le monde le sait, Turquie incluse, et tout le monde pourtant fait semblant. On ne prépare rien de bon dans le non-dit ou l'ambiguïté. C'est une autre relation avec la Turquie qu'il faut imaginer, franche, ambitieuse et équilibrée, dans l'intérêt de l'Union et de la Turquie. Elle pourrait reposer sur un accord de partenariat étroit, en particulier sur l'acquis en lien au marché unique. C'est sur l'économie prioritairement que cet accord devrait se fonder. Il serait assorti d'exigences en matière d'Etat de droit et de respect des libertés fondamentales.

**HW** Les Etats des Balkans occidentaux rejoindront-ils l'Union européenne ?

**PYLB** Oui, dès lors qu'ils rempliront les conditions posées par le Traité. La Serbie, le Monténégro, la Macédoine et l'Albanie ont le statut d'Etat candidat et les négociations ont débuté avec les deux premiers. La Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont des candidats potentiels. Les pays des Balkans sont profondément européens. L'histoire nous le rappelle depuis la Grèce antique et l'Empire romain d'Orient.

**HW** Vous connaissez bien ces pays, qui se trouvaient dans votre ancienne circonscription de député des Français de l'étranger. Quels sont leurs défis sur le chemin de l'Union ?

**PYLB** Il y a dans ces pays, que j'ai arpenté passionnément, une envie fiévreuse d'Europe. Je me suis souvent demandé ce qu'aurait été ce monde si la Yougoslavie n'avait pas disparu, si elle avait survécu à la chute du communisme, si elle avait avancé comme structure fédérale vers la démocratie. Sans doute le chemin vers l'Europe en aurait-il été facilité. Dans les Balkans occidentaux aujourd'hui, c'est autant ce chemin que le vivre ensemble entre Etats voisins, autrefois parties d'un même espace, qu'il faut encourager et soutenir. Un travail immense est à effectuer par chacun d'entre eux dans le sens de la consolidation de l'Etat de droit, de la défense effective des libertés fondamentales et de la lutte contre la corruption. Soyons honnête : cela demandera beaucoup de temps et d'abnégation. C'est à ce prix que les pays des Balkans occidentaux pourront à terme rejoindre l'Union européenne.

**HW** Et les autres : l'Ukraine, la Moldavie, les pays du Caucase, le Belarus et même la Russie ? Ont-ils vocation à rejoindre l'Union européenne ?

**PYLB** La Moldavie et l'Ukraine souhaitent que leur soit reconnue une perspective européenne au sens de l'adhésion. La vérité est que cela paraît relever de la mission impossible. Ils doivent faire face aux mêmes défis de l'Etat de droit, des libertés fondamentales et de la lutte contre la corruption. A cela se rajoute la difficulté supplémentaire que constitue la permanence de l'influence russe. Dans ces deux pays, mais aussi dans le Caucase, la Russie joue objectivement contre les progrès de la démocratie et l'émancipation par rapport à son influence. Elle occupe en Ukraine, en Moldavie et en Géorgie des parties de territoire en violation du droit international. Elle est présente militairement en Arménie. Quant au Belarus et à l'Azerbaïdjan, ils sont dirigés par des autocrates sans considération pour la démocratie. Autant prendre acte de cette situation non pas pour abandonner ces pays, mais pour les associer à l'Union européenne autrement que par l'adhésion. Ce doit être le rôle de la politique de voisinage de l'Union, que le Traité de Lisbonne de 2007 présente comme devant « établir un espace de prospérité et de bon voisinage, fondé sur les valeurs de l'Union et caractérisé par des relations étroites et pacifiques reposant sur la coopération ».

**HW** Vous aviez consacré un rapport parlementaire à la politique de voisinage de l'Union européenne en 2014. Comment la jugez-vous quatre années plus tard ?

**PYLB** Des progrès ont été réalisés. Je vois tout le potentiel de la politique de voisinage de l'Union pour les pays concernés et aussi indirectement pour les relations avec leurs propres voisins, ceux que l'on appelle les « voisins des voisins », Russie incluse. Le bilan reste cependant en dedans, lié à des objectifs initialement trop vagues, alimentant ce faisant l'idée que la politique de voisinage serait la première étape de l'adhésion à l'Union européenne. La politique de voisinage concerne 16 pays au sud et à l'est de l'Europe. Elle repose sur une relation bilatérale avec l'Union et sur deux processus régionaux : le Partenariat Euro- Méditerranéen et le Partenariat oriental. Elle devait constituer un cercle d'amis de l'Union européenne stables, prospères, vivant en bonne entente et partageant ses valeurs. Nous n'y sommes pas encore, malheureusement. Cette politique n'a pas eu d'impact réel sur le règlement des difficultés et des conflits dans le voisinage. Elle est pourtant une perspective nécessaire, cruciale même, à condition de mettre prioritairement l'accent sur la promotion de réformes concrètes dans le domaine de l'Etat de droit et de l'économie et sur le soutien, à mes yeux essentiel, à la jeunesse et à la société civile de ces pays.

**HW** Finalement, cette carte de l'Union européenne articulée autour de la géographie et des valeurs s'élargirait aux 6 pays des Balkans occidentaux et n'irait pas plus loin. Est-ce bien cela ?

**PYLB** Oui, ce sont les limites que je vois. Je pense que la tâche d'explication et de justification de jusqu'où va ou ira l'Union européenne est primordiale. Il s'agit de rassurer. Il y a dans ce débat une dimension anxiogène qu'il faut reconnaître. Ces questions-là ont été tenues à l'écart du débat public et ce n'est pas sain. L'identité européenne restera virtuelle si l'on fait l'Europe à l'écart des Européens. Voyez avec le Brexit où mène l'exploitation politique des peurs. Cet entretien nous conduit à aborder l'élargissement de l'Union alors que la perspective la plus immédiate, si la Chambre des Communes soutenait l'accord des 27 avec le Royaume-Uni le 11 décembre prochain, est tristement une réduction de l'Union. Au-delà de l'Union européenne, et cela vaut pour tous les pays que j'ai cités comme pour d'autres tels la Suisse, la Norvège ou l'Islande, il est une maison commune qu'il nous faut renforcer : le Conseil de l'Europe. Je souhaite que l'Union européenne prenne bien davantage en compte le travail de fond, infiniment précieux et trop méconnu, des institutions du Conseil de l'Europe sur l'Etat de droit, les libertés et les valeurs. Resserrer les liens entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe doit être un objectif.

**Publié sur le site du Frankreich Blog  
le 30 novembre 2018**



# **Tribune 6**

**La région est  
l'avenir de  
l'Europe**

# La région est l'avenir de l'Europe

Il y a bientôt 10 ans, j'arrivais en Aquitaine avec une petite équipe pour travailler à la construction de fermes solaires et – nous l'espérions alors – d'une usine de fabrication de panneaux photovoltaïques près de Bordeaux. De cette aventure industrielle, je garde un souvenir fort. La vision des acteurs aquitains m'avait séduit. Rarement auparavant avais-je rencontré dans mes responsabilités d'entreprise une région qui décline aussi clairement ses ambitions et valorise ses atouts par des choix de long terme. Je pense en particulier à la Route des Lasers.

En 2012, j'ai été élu député des Français d'Allemagne, d'Europe centrale et des Balkans. J'ai troqué le monde de l'industrie qui avait été mien pendant 20 ans pour celui de l'Assemblée nationale. Toutes les semaines entre 2012 et 2017, j'ai sillonné les 16 pays de ma circonscription et leurs régions aussi, riches ou pauvres, centrales ou périphériques. J'allais au contact des gouvernements nationaux, mais également des autorités et des assemblées régionales. J'ai ainsi accumulé peu à peu une expérience passionnante du fait régional en Europe.

J'aime la région. C'est une réalité qui me parle au cœur depuis toujours. Breton, je parlais d'évidence d'un terrain favorable. Un parcours dans plusieurs pays a fait le reste. Je suis convaincu du rôle déterminant de la région dans l'espace européen. Il ne peut y avoir d'Europe sans régions. Il ne peut décemment y avoir de régions sans Europe non plus. Sur l'économie, les infrastructures, la recherche, la formation et même sur l'identité, la région est l'échelon pertinent de l'action publique. Elle est aussi l'acteur essentiel de la politique européenne de cohésion.

L'Europe a pourtant mis longtemps avant de reconnaître la région à sa juste mesure. Il aura fallu l'Acte unique en 1986 pour que la politique régionale fasse son entrée dans les Traités européens. Réduire l'écart de développement entre les régions d'Europe, tel était l'objectif. Beaucoup a été engagé grâce aux Fonds européens de cohésion et des résultats ont été obtenus. La politique régionale incarne l'effort de solidarité européenne. C'est aussi une politique reconnue par les citoyens car ses réalisations sont tangibles sur l'ensemble du territoire de l'Union.

Cette politique est aujourd'hui à la croisée des chemins. Des voix s'élèvent pour dénoncer son coût dans un contexte budgétaire européen contraint. La proposition de limiter aux régions les plus défavorisées la politique de cohésion a même été envisagée. Ce serait une redoutable erreur. La politique de cohésion est fondamentale pour les territoires. Elle doit venir en soutien aux choix locaux en faveur de l'innovation, de la recherche et du développement industriel. Elle a vocation à bénéficier à la formation et au dynamisme de l'offre régionale.

Il ne peut y avoir de retour en arrière sur la politique régionale européenne. Quel terrible symbole ce serait alors même que l'économie de nos régions reste une priorité d'évidence et que notre pays a engagé des réformes courageuses ! Et quel message désastreux enverrait l'Europe au moment où le chômage, la peur de l'avenir et le sentiment d'abandon alimentent la défiance envers elle et la fuite en avant populiste ! L'Europe est un projet humaniste, loin d'un ultra-libéralisme destructeur et insensible. Elle doit le rappeler par une politique régionale ambitieuse.

Plus que jamais, l'Europe a besoin de ses régions et de leur engagement. Le monde évolue si rapidement, entre crise climatique, révolution digitale et concurrence internationale. La région doit prendre sa pleine part de la réponse à ces défis. Il faut encourager et libérer les énergies par un dialogue utile des régions avec l'Union européenne, loin de toute renationalisation des politiques. Il faut faire confiance aux régions. Ce doit être un objectif pour les choix à venir. La région est l'avenir de l'Europe.



# **Tribune 7**

**L'application du  
droit européen  
est un combat  
citoyen**

# L'application du droit européen est un combat citoyen

Le droit européen est souvent perçu comme complexe et lointain. Sa rédaction, en fonction des textes et des sujets, peut en effet le rendre complexe. Lointain, il l'est en revanche rarement. Il est certes élaboré à Bruxelles et Strasbourg sous le regard vigilant de la Cour de Justice à Luxembourg, mais l'éloignement s'arrête là. Le droit européen n'est pas désincarné : il crée des droits au bénéfice du citoyen. Il y a dans le droit européen une dimension insoupçonnée de proximité. J'ai longtemps travaillé, au temps des études puis durant ma vie parlementaire, sur le droit européen de la sécurité sociale. Sait-on que ce droit régit depuis près de 60 ans la vie des millions d'Européens qui travaillent ou ont travaillé dans un autre Etat que celui dont ils ont la nationalité et qu'il les protège ? Tout l'enjeu est d'en obtenir une juste et efficace application. Ce n'est pas toujours simple. Derrière l'application difficile ou la non-application du droit européen, il y a souvent l'ignorance des administrations, mais parfois aussi une bonne dose de calcul. Le protectionnisme a la vie dure, surtout lorsqu'il est subtilement habillé. C'est pour cela que l'application du droit européen est un combat, un combat que j'appelle citoyen.

Que proscrivent les Traités européens ? La discrimination fondée sur la nationalité, l'inégalité de traitement, en un mot le maintien de frontières invouées et donc l'injustice. Elu à l'Assemblée des Français de l'étranger, puis à l'Assemblée nationale, j'ai souvent mené la charge contre l'inapplication du droit, invoquant tour à tour les Traités, tel ou tel règlement ou directive et la jurisprudence de Cour de Justice de l'Union européenne. J'ai affronté des administrations françaises et étrangères, rencontré des Ministres chez nous et ailleurs, visité la Commission européenne, bataillé dans l'Hémicycle, soutenu des actions en justice en France et au-delà. Aucun succès n'est venu facilement. Mais ils sont venus, certains même après mon retrait de la vie publique. Je pense au prélèvement de la CSG sur les revenus immobiliers en France des personnes affiliées à un régime de sécurité sociale autre que français, récemment supprimé par le Parlement tant la violation du droit était établie et la condamnation à Luxembourg garantie. Le diable est souvent dans les détails. Toutes les libertés prises avec le droit ne sont pas aussi flagrantes que la clause de nationalité qu'imposaient les autorités de Varsovie pour empêcher les agriculteurs français en Pologne d'acquérir les terres qu'ils y cultivaient en fermage.

Derrière chaque difficulté en droit européen, il y a une réalité humaine, un homme, une femme, un enfant, une famille, un avenir. En presque 20 années de vie d'élus, j'ai traité plusieurs milliers de dossiers de constitution de retraites entre plusieurs pays, de reconnaissance des diplômes et des périodes de formation professionnelle, d'accès aux prestations sociales non-contributives du pays de résidence, de déplacements illicites d'enfants ou de remboursement d'impôts prélevés en violation du droit européen. Ce sont autant de sujets qui n'ont pas grand-chose de commun, à part la résistance à l'application du droit ou sa profonde méconnaissance. En Allemagne, il aura fallu une longue bataille en justice pour réduire un prélèvement sur les retraites complémentaires françaises, assimilées aux retraites d'entreprise allemandes alors que les premières présentaient un caractère obligatoire et les secondes un caractère facultatif. Le taux réduit et les remboursements du trop-perçu ont été obtenus au forceps. Agir pour l'application du droit européen demande de la résilience et aussi de la fermeté face aux arguments souvent invoqués de circonstances ou de coût. Car appliquer le droit européen n'est pas une option, c'est une obligation.

L'Union européenne a été régulièrement critiquée pour une propension à trop légiférer. Cela a pu arriver en effet. De cette critique est né un programme appelé « Better Regulation », mis en œuvre par la Commission européenne. Je voudrais imaginer qu'en miroir, un autre programme, appelé « Better implementation » (meilleure application), soit développé avec la même ambition, au-delà de la Communication de 2016 de la Commission. La reconnaissance dans le projet européen ne vient pas prioritairement de l'adoption de textes, aussi importants soient-ils, mais de leur mise en œuvre. C'est pour cette raison que l'application du droit européen est un combat citoyen. Je souhaite que le prochain Parlement européen embrasse bien davantage les questions de contrôle et d'évaluation du droit européen qu'il ne le fait et que son engagement soit déterminant. Il devra y associer les citoyens, les associations, les ONG, pas seulement par le biais de consultations en ligne, mais par des conférences et des missions parlementaires. Le Parlement est la voix des citoyens d'Europe. Il devra s'imposer dans le débat avec les Etats membres et la Commission européenne. La crédibilité du projet européen dépend aussi d'une juste application du droit de l'Union.

**Publiée sur le site du Journal  
des Français à l'étranger  
le 14 décembre 2018**



# Tribune 8

**Souveraineté  
européenne !  
Ne laissons  
pas la  
souveraineté  
aux  
souverainistes**

# Souveraineté européenne ! Ne laissons pas la souveraineté aux souverainistes

Le 23 juin 2016, les eurosceptiques britanniques (et ceux du continent aussi) exultaient : le Royaume-Uni venait par référendum de faire le choix de quitter l'Union européenne. Boris Johnson et Nigel Farage, hérauts du Brexit, assuraient que leur pays, libéré des contraintes de « Bruxelles », reprendrait le contrôle de son destin avant d'engager, conquérant, une seconde révolution thatchérienne par des accords de libre-échange avec le reste de la planète. Rude illusion, à en juger par le contenu de l'accord sur le Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Si la Chambre des Communes devait l'approuver, le Royaume-Uni quitterait l'Union le 31 mars prochain, mais continuerait de se plier aux règles de l'Union douanière. En revanche, il ne serait plus associé à l'élaboration de ces règles. Ce serait in fine une double peine, une situation tristement ubuesque qui illustre combien le Brexit est devenu une impasse. Rien de cela n'était imprévisible au printemps 2016. Chacun savait qu'un départ de l'Union sans accord précipiterait le Royaume-Uni vers un désastre économique et social sans précédent. Et que se poserait immanquablement la question du rétablissement d'une frontière terrestre entre l'Irlande du nord et la République d'Irlande.

Tout cela pour cela, pourrait-on en conclure. C'est vrai. Au Royaume-Uni comme ailleurs, à rivaliser d'arguments démagogiques et autres mensonges éhontés à l'égard de l'Union européenne, à instrumentaliser les peurs dans une surenchère permanente, non seulement on ne résout rien, mais on rajoute de la crise à la crise. Car crise il y a bien. L'Europe inquiète. Elle est perçue comme lointaine, ne protégeant pas le citoyen, livrée à l'ultra-libéralisme et aux intérêts particuliers. Ce sentiment d'abandon, sur lequel populistes et nationalistes livrent bataille avec un certain succès, il ne faut non seulement pas l'ignorer, il faut le prendre à bras le corps. Il est réel, profond et appelle une réponse lucide de la part de tous ceux qui ont le projet européen à cœur. Se battre pour l'Europe, ce n'est pas défendre le statu quo. L'Europe n'est pas qu'un mécano institutionnel. Elle est d'abord un corps de valeurs, une volonté partagée au service d'une communauté de destins. C'est pour les Européens que l'on construit l'Europe, pas contre eux, pas sans eux non plus. Oui, l'Europe doit évoluer. Elle doit apprendre à se protéger s'il le faut. Et il le faut. Ne laissons pas la souveraineté aux souverainistes. Opposons-leur que c'est à l'échelle européenne que la souveraineté se défend le mieux.

La politique européenne de la concurrence est souvent décriée. La concurrence est nécessaire au sein du marché unique, mais elle ne saurait être une fin en soi. Il faut en parallèle une stratégie industrielle européenne résolue, qui encourage la constitution de champions européens qui puissent peser dans les secteurs critiques. Il faut une Europe alerte, attentive, réactive sur la protection de la propriété intellectuelle. Il faut une Europe à l'avant-garde de la révolution digitale et de son intégration par l'industrie. C'est sur l'innovation, la recherche, la formation, initiale comme tout au long de la vie, que se jouent nombre des combats à venir à l'échelle du monde, qu'il s'agisse des combats économiques et commerciaux ou de celui, tellement essentiel, du climat et de l'avenir de la planète. Une Europe qui se défend sera aussi celle qui saura imposer une juste taxation aux géants du numérique. Tous ces défis-là sont ceux qui attendent l'Europe aujourd'hui et dans les années à venir. Tous ont à voir avec la défense de la souveraineté européenne et la protection effective des Européens. La vraie ambition, elle est là. Elle requiert courage et convictions, présence et écoute. Il y a tant à dire, tant à faire. A nous, Européens passionnés, de réinvestir ce débat. L'avenir n'attend pas.

**Publiée sur le site de Sauvons l'Europe  
le 20 décembre 2018**



# **Tribune 9**

**Placer le  
patrimoine  
culturel au  
cœur de l'action  
européenne**

# Placer le patrimoine culturel au cœur de l'action européenne

Dans quelques jours s'achèvera l'Année européenne du patrimoine culturel. Tout au long de 2018, de nombreuses manifestations, notamment à l'échelon local, auront encouragé des millions d'Européens à aller à la découverte de la diversité du patrimoine culturel de l'Europe et renforcé leur perception d'appartenir à un espace commun. Cette perception est un élément infiniment précieux de développement de l'identité européenne. Notre patrimoine culturel, ce sont tout à la fois des monuments, des bâtiments, des livres, des films, des objets de toute sorte, des traditions, des langues, des sites ou des paysages. Ce sont des choses matérielles et immatérielles. C'est le numérique, qui permet aujourd'hui si bien la conservation et le partage de toutes ces ressources. Que restera-t-il de l'Année européenne du patrimoine culturel? Certainement des moments forts et particuliers, mais plus que tout un momentum politique qu'il ne faut pas laisser retomber.

Cette énergie, ces initiatives doivent en effet être un point de départ pour faire du patrimoine culturel partagé des Européens une force de cohésion sociale, d'inclusion et de solidarité. Derrière l'émotion pour un paysage, un musée, un village, un film ou un livre, près de chez soi ou plus loin, il y a toujours la découverte, le partage et la transmission. C'est l'éducation, c'est l'envie d'apprendre, chaque jour et à tout âge, qui lie ainsi l'émotion ressentie à l'Europe. Le patrimoine culturel unit les peuples et les générations car c'est souvent ainsi qu'il s'est construit. Il est à ce titre un appel au dialogue par-delà les frontières, permettant de

regarder de manière apaisée les drames du passé et d'appréhender ensemble les incertitudes de demain. Telles sont les leçons qui peuvent être tirées de l'Année européenne du patrimoine culturel et que l'association Europa Nostra, présidée par Placido Domingo, a remarquablement développées dans son Appel de Berlin le 22 juin dernier.

L'Europe doit s'engager pour soutenir le patrimoine culturel. Cela requiert un effort budgétaire accru et le resserrement des liens entre les initiatives de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Cela concerne autant l'éducation et la formation que la protection du patrimoine lui-même. Bien des sites, des bâtiments et des œuvres sont aujourd'hui en danger. L'engagement d'Europa Nostra en particulier a permis de faire connaître ces périls, d'alerter les consciences et de sauver peu à peu le patrimoine en danger. Mais tant doit être fait encore. Derrière le patrimoine culturel, il y a aussi l'économie, la création de richesses et l'emploi à développer. Ce sont des gisements d'activités souvent peu exploités alors même que nombre de régions concernées ont un besoin essentiel d'investissements et de développement local. Toutes ces initiatives doivent trouver leur place dans une feuille de route ambitieuse en faveur du patrimoine culturel de l'Europe.

Parce que le patrimoine culturel inclut le paysage, sans doute est-il nécessaire aussi de porter un regard attentif sur l'application de la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence à l'initiative du Conseil de l'Europe il y a près de 20 ans. Chaque Etat partie à la Convention est encouragé à présenter ses paysages comme un patrimoine commun pour les Européens, qu'ils soient exceptionnels ou ordinaires, ruraux ou urbains, inviolés ou dégradés. La Convention, et c'est toute sa force, inscrit le paysage dans une utilité sociale. Or, le paysage affronte aujourd'hui de nouveaux défis, en particulier ceux du changement climatique et de l'étalement urbain. L'appropriation du patrimoine culturel européen par les citoyens est essentielle à l'émergence du sentiment européen. Cette dimension inclusive doit s'étendre au paysage et prendre en compte la perception et les attentes citoyennes sur sa préservation et sa transformation.

Inscrire le patrimoine culturel de l'Europe et en son sein le paysage au rang de priorité de l'action européenne est important, plus encore lorsqu'on les place dans une perspective dynamique : l'ouverture aux autres, l'utilité sociale et la recherche du bien-être. Il s'agit d'en appeler aux organisations européennes, à leurs institutions strasbourgeoises et bruxelloises, aux Etats membres, aux pouvoirs locaux et à la société civile. 2019 sera l'année des élections européennes. La campagne électorale devra être l'occasion de porter la question du patrimoine culturel de l'Europe au cœur du débat, d'interroger les partis et les candidats, d'obtenir de celle ou de celui qui sera appelé à présider la Commission européenne une vision précise pour le patrimoine culturel de l'Europe et des engagements clairs pour la mandature de 5 ans qui s'ouvrira. Il devra en être de même bien sûr avec les Etats membres de l'Union et du Conseil de l'Europe, réunis dans notre belle communauté de destins.

**Publiée sur le site d'Eurojournalist  
le 21 décembre 2018**



# Tribune 10

**Elections  
européennes  
l'illusion des  
Spitzenkandi-  
daten**

# Elections européennes : l'illusion des Spitzenkandidaten

Au mois de mai prochain auront lieu les élections au Parlement européen. Dans chacun des Etats membres, les partis se préparent à présenter leurs listes de candidats. Et à l'échelle européenne, certaines familles politiques feront campagne derrière un candidat ou une candidate à la Présidence de la Commission européenne. C'est ce que l'on appelle, reprenant une expression de la vie politique allemande, les Spitzenkandidaten, les candidats têtes de liste. Sur la ligne de départ, l'on trouve ainsi Manfred Weber pour le Parti populaire européen (PPE) et Frans Timmermans pour le Parti socialiste européen (PSE). Ce processus, imaginé il y a quelques années pour « politiser » et « européaniser » un scrutin marqué par une désaffection civique croissante, avait conduit à l'automne 2014 à l'arrivée à la Présidence de la Commission européenne de l'ancien Premier ministre luxembourgeois Jean- Claude Juncker, Spitzenkandidat du PPE, première famille politique à l'issue des élections au Parlement européen en mai de la même année.

L'idée que les familles politiques européennes s'affrontent dans le débat électoral est séduisante, a fortiori pour échapper au prisme étouffant de l'agenda national et embrasser les thèmes européens dont il devrait être question. Cependant, elle peut aussi s'avérer être une illusion si elle induit de facto la perception que l'affrontement partisan de la campagne électorale, qui structure la vie publique dans nombre d'Etats membres de l'Union européenne, structurera tout autant le

travail au Parlement européen et sa relation avec la Commission européenne, dont le Président sera automatiquement le ou la Spitzenkandidat(in) de la famille politique arrivée en tête au soir des élections européennes. Un parti européen gagnera, il dominera le Parlement européen – où une opposition se formera – et il gouvernera également à la Commission européenne. Ce n'est non seulement pas la réalité, mais ce n'est pas souhaitable non plus dans l'intérêt de chacune des deux institutions et de l'agenda européen.

## De grandes coalitions sont nécessaires

La vérité en effet est qu'un Parlement européen irréductiblement divisé entre une majorité et une opposition serait un Parlement sans influence dans le jeu interinstitutionnel de l'Union européenne. Il ferait le choix de la posture et ce faisant du confort partisan sur celui de l'efficacité. Or, les positions du Parlement européen ne sont décisives dans la co- construction législative avec le Conseil des Ministres (les représentants des Etats membres) et la Commission européenne que lorsqu'elles sont soutenues par une large majorité de députés dans une logique de grande coalition entre les principaux groupes parlementaires. Face aux intérêts nationaux s'exprimant au Conseil, un Parlement divisé avec des textes approuvés par de faibles majorités n'aurait qu'un impact marginal. Ce qui importe n'est donc pas de décalquer au Parlement européen les affrontements de la vie politique nationale, mais bien au contraire de savoir y forger les compromis permettant de porter de manière décisive ses principales attentes.

Quant à la Commission européenne, l'élection à sa tête d'un Spitzenkandidat ne peut davantage conduire à un agenda partisan. Ce n'est pas le PPE de Monsieur Juncker qui a dicté l'agenda de la Commission depuis la passation de pouvoirs entre ce dernier et Jose Manuel Barroso à la fin 2014. Le collège des Commissaires que préside Jean-Claude Juncker compte 27 autres individus issus de diverses familles politiques. Frans Timmermans, ancien Ministre social-démocrate (PSE) néerlandais, est le premier Vice-Président de la Commission, à ce titre le bras droit de Monsieur Juncker, et l'un de ceux qui ambitionnent de lui succéder. Le collège des Commissaires possède une dynamique reposant sur les convictions de ses membres, la technicité dont ils doivent faire preuve dans la maîtrise de leurs dossiers et – à nouveau – la volonté de compromis pour faire avancer l'agenda de l'institution. Et l'agenda de la Commission est décisif lorsqu'elle parvient à un accord avec le Parlement et le Conseil.

## Réhabiliter le compromis

Tout est donc fonction d'un compromis : au sein de chacune des institutions européennes (Parlement, Conseil et Commission) et entre ces institutions elles-mêmes. Selon qu'il existe une culture de coalition dans les traditions politiques nationales, l'idée de compromis n'est pas perçue de manière identique. En France, le compromis est malheureusement souvent assimilé à la compromission et la vie politique européenne y a été injustement vilipendée à ce titre. Dans la campagne électorale, confronter les idées sera nécessaire. Dans les débats au Parlement européen aussi, en veillant toutefois à expliquer que cette confrontation initiale devra conduire à un compromis pour que la voix du citoyen européen pèse face aux intérêts nationaux dans le processus de décision de l'Union. Il faut assumer cette vérité, loin de toute ambiguïté cultivée ou subie : la vie politique dans le cadre institutionnel de l'Union européenne ne fonctionne pas comme la vie politique nationale.

Or, la volonté d'illustrer la différence du jeu politique dans l'Union européenne fait objectivement défaut. Pour obtenir le plus grand score aux élections européennes, le calcul à gauche et à droite est de cliver le plus possible, au risque de laisser imaginer que les 5 années de mandat qui suivront seront identiques. La vérité est qu'elles ne le seront pas, sauf à ce que le Parlement européen devienne un simple forum sans influence. Et cela, personne ne le veut, y compris les formations politiques qui s'apprêtent à faire campagne derrière les Spitzenkandidaten. Que faire dès lors de ces Spitzenkandidaten ? Reconnaître leur réel intérêt dans le débat électoral, mais se garder de toute automaticité pour l'élection de l'un ou l'une d'entre eux à la tête de la Commission européenne. Jacques Delors, le plus grand Président de la Commission dans l'histoire de l'Union, n'aurait jamais occupé ce poste si ce système avait existé dans les années 1980.

## **Trouver la personnalité idoine**

Le Traité sur l'Union européenne prévoit qu'il soit tenu compte du résultat des élections européennes pour la nomination de la Commission. Suivons-le. Au soir des élections du 26 mai 2019, il faudra trouver, par-delà les Spitzenkandidaten, la personnalité idoine, femme ou homme, dotée du leadership et de l'autorité nécessaires pour faire vivre un collège de 27 Commissaires aux idées différentes et pour diriger une organisation aux responsabilités considérables. Ce sera la tâche des chefs d'Etat et de gouvernement de l'identifier et celle du Parlement européen de la confirmer après un travail d'auditions. Cette tâche sera redoutable au regard de l'état de l'Union et du monde. Mieux vaut expliquer les choses ainsi, rationnellement, plutôt que d'entretenir l'illusion qu'un fonctionnement différent des institutions européennes surgirait du système des Spitzenkandidaten. Cela n'en réduit aucunement l'ambition des élections européennes. Au contraire, cela en souligne tout l'enjeu.

**Publiée dans Le Cercle des Echos  
le 5 janvier 2019**







Conception graphique :

**Éditions Spirale**

(Charlie & Bettina. 2019.)

[bonjour.charlielemaignan@gmail.com](mailto:bonjour.charlielemaignan@gmail.com)

[bettina.comte@gmail.com](mailto:bettina.comte@gmail.com)

Typographies : IBM Plex & Helvetica.

Photographie de couverture par Christian Wiediger

Portrait : François de Ribaucourt



# **DIX TRIBUNES POUR L'EUROPE**

**Pierre-Yves  
Le Borgn'**





Pierre-Yves Le Borgn', ancien député des Français de l'étranger, ancien membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, est maître de conférence à l'Ecole de droit de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il collabore avec les cabinets de conseil CommStrat à Paris et DWR Eco à Berlin.